

Note aux parents et aux élèves de 3èmes

Les élèves de 3^{ème} effectuent leur stage en entreprise du 22 au 26 janvier 2024.

Rappel : La durée de la présence hebdomadaire des élèves en milieu professionnel ne peut excéder **30 heures pour les élèves de moins de quinze ans et trente-cinq heures pour les élèves de plus de quinze ans.**

Du 27 janvier au 08 février, ils doivent rédiger leur rapport (méthodologique vue en classe : déposée sur le site du collège et envoyée par mail aux parents).

Le 9 février les élèves remettent à leur professeur principal le rapport écrit, le professeur principal distribue aux tuteurs les rapports pour évaluation et saisie sur pronote.

Le 29 février les élèves de 3^{ème} soutiendront à l'oral leur rapport (méthodologique vue en classe et mise sur le site, envoyée par mail) pour s'entraîner à l'oral officiel du brevet qui aura lieu le 18 juin. A l'issue de cet oral d'entraînement, une fiche de conseils sera remise à chaque élève par le jury.

Les élèves seront convoqués individuellement devant un jury à une heure précise.

Les cours seront suspendus le 29 février pour toutes les classes, les professeurs étant mobilisés par les jurys.

A distribuer aux élèves :

- La fiche de présence
- La grille d'évaluation pour le maître de stage

Ces 2 documents seront remis avec le rapport de stage.

Le Principal

V. Ferrand